

## CA DU 16 AVRIL 2018

Le 16 avril 2018, le Conseil d'Administration de l'Amicale Laïque de Leucate s'est réuni à 18H dans ses locaux.

Présents : Vallverdu Jean-Marc, Fanjeaux Marie-Claude, Icard Jeanine, Iral Jasmine, Lopez Palot Michèle, Rochelet Gérard, Ruinet Dominique, Serre Marie-Blanche, Tarnaud Chantal, Vallverdu Bernadette

Excusés : Astruc Michel, Boudou Robert, Leblond Didier, Navarro Fabienne, Pagès Marilyse, Nicolas Françoise

### 1) Bilan du loto et point financier

Voir annexe 1

### 2) Point des sections

383 membres répartis dans les différentes sections

Certaines sections ne sont pas différenciées (différents niveaux de randonnée par exemple) car le pointage est fait d'après les enregistrements sur Webaffiligue.

- danse sportive 54 dont 34 adultes et 20 jeunes ou enfants
  - Gymnastique d'entretien 57
  - Randonnée pédestre 92
  - Yoga 29
  - Sophrologie 7
  - Autres danses 41 dont 7 adultes et 34 enfants
  - Éveil corporel 7 enfants
  - marche nordique 4
  - Musculation 22
  - Badminton 15 dont 9 adultes et 6 jeunes
  - Gymnastique rythmique et sportive 55 dont 54 enfants
  - Randonnée montagne 59
  - Marche aquatique 22
  - Peinture sur soie 4
  - Jeux de société 9
  - Loisirs créatifs 10
  - Anglais 30
- 
- Affiligue : un mail sera envoyé à Affiligue pour séparer les sections et voir les conditions pour les certificats médicaux (problème avec la marche soutenue enregistrée sur marche nordique pour certains)
  - Spectacle du 9 juin : l'Amicale a fait l'avance pour l'achat des costumes, une participation de 10€ sera demandé aux familles ce qui laissera environ 400 € à la charge de l'Amicale. Il faudra voir avec Rebecca pour l'organisation matérielle : buvette, photos ou photographe, programmes
  - Musculation : les participants au coaching sont en dizaine et paient 30€ en sus. Le conseil décidera de l'opportunité de la poursuite de l'activité à la rentrée et sous quelle forme.
  - Badminton : un intervenant est demandé pour les enfants
  - marche aquatique : l'hiver, lorsque la mer est grosse, les séances sont remplacées par du footing ou de la gymnastique sur la plage.

- Randonnée : Suite à notre choix de généraliser l'assurance R1 pour toutes les randonnées, il est proposé d'adapter les tarifs de ces activités. Nous pourrions généraliser les tarifs à 40€ à l'année (hors carte AL) sauf pour la petite marche.  
La participation aux 4 nuitées est maintenue .
- Evénements particuliers : chaque section peut soumettre au CA un projet et demander une participation financière pour un événement particulier
- Marche du mardi et vendredi : Les mêmes règles que pour les autres randonnées s'appliquent. Les participants sont inscrits au groupe Niveau 1. Lorsque la marche ne peut être assurée, la responsable de section peut se faire remplacer ou informer les adhérents de ce groupe que la marche n'a pas lieu. Les adhérents occasionnels trouveront l'information sur le site de l'AL.

### 3) Fiesta

Une réunion de préparation aura lieu à la Mairie pour l'organisation le 24 avril.

- réunion préparatoire de la Fiesta prévue le jeudi 3 mai. Tous les adhérents seront invités . Attention aux verres trop remplis.

### 4) Rando vignoble : 2 juin 2018

Cette année, c'est notre association qui est organisatrice de cette randonnée. Une convention sera signée avec la coopérative de Leucate. Il faudra donc gérer l'organisation. Quel contenu : repas, apéritif convivial, balade interprétative ... ? Une réunion sera organisée après la Fiesta.

### 5) Ecole

Les écoles maternelle et élémentaire ont fait une demande de subvention pour deux classes de découverte avec un total de 44 enfants du 30 mai au 1<sup>er</sup> juin. L'amicale donnera 500€ .

### 6) Gymnastique

Certains problèmes récurrents avec M. Beaujean, salarié de l'Amicale, sont soulevés : calendrier mensuel non restitué depuis le mois de novembre, problème de comportement avec des responsables de l'Amicale, congés non signifiés. Une lettre recommandée avec AR lui a été envoyée précisant ces problèmes.  
Le CA décide de prendre conseil auprès de l'Ufolep pour une solution durable.

Plus rien n'étant à délibérer, la séance est levée à 20H30.